



# Analyse de Risques Immobiliers

Diagnostic Amiante • Plomb • Etat parasitaire • Métrés (Loi Carrez / Loi Boutin) • Relevé de superficie • Dossier Technique Immobilier (DTI - Loi SRU) • Diagnostic de Performance Energétique • ERNT • Prêt à taux zéro • Diagnostic gaz - Diagnostic électrique - Etat des lieux • Sécurité piscine  
Tantièmes de copropriété • Etat des lieux • Evaluation des Risques Professionnels - DRPCE (Risques ATEX) - Accessibilité aux handicapés - Plan de prévention

## CERTIFICAT DE SURFACE HABITABLE DANS LE CADRE DE LA LOCATION D'UN BIEN IMMOBILIER

Article 1 de la LOI n° 2014-366 du 24 mars 2014 modifiant l'article 3 de Loi n° 89-462 du 6 juillet 1989  
Article 2 du décret N°97-532 du 23 mai 1997 qui a modifié l'article R111-2 du CCH

A DESIGNATION DU BATIMENT	
Nature du bâtiment : <b>Appartement</b>	Adresse : <b>pont du las 222 avenue du 1er bataillon de choc 83000 TOULON</b>
Nombre de Pièces : <b>3</b>	Propriété de: <b>Madame LAPIERRE</b>
Etage : <b>1er</b>	<b>54 Impasse des Claux</b>
Numéro de lot : <b>NC</b>	<b>2023 chemin de la Colle</b>
Référence Cadastre : <b>NC</b>	<b>83330 LE BROUSSAN</b>
	Mission effectuée le : <b>18/05/2015</b>
	Date de l'ordre de mission : <b>13/05/2015</b>
	N° Dossier : <b>32214 LAPIERRE C</b>
<b>Le Technicien déclare que la superficie du bien ci-dessus désigné est égale à :</b>	
<b>Total Surface Habitable : 55.63 m<sup>2</sup></b> <b>(Cinquante-cinq mètres carrés soixante-trois)</b>	

B DETAIL DES SURFACES PAR LOCAL			
Pièce ou Local	Etage	Surface Habitable	Surface non habitable
Entrée	1er	3.890 m <sup>2</sup>	0.000 m <sup>2</sup>
Séjour	1er	18.269 m <sup>2</sup>	0.000 m <sup>2</sup>
Cuisine	1er	7.190 m <sup>2</sup>	0.200 m <sup>2</sup>
Salle d'eau	1er	3.470 m <sup>2</sup>	0.250 m <sup>2</sup>
Dégagement	1er	0.840 m <sup>2</sup>	0.000 m <sup>2</sup>
Chambre n°1	1er	11.068 m <sup>2</sup>	0.000 m <sup>2</sup>
Chambre n°2	1er	10.900 m <sup>2</sup>	0.000 m <sup>2</sup>
<b>Total</b>		<b>55.627 m<sup>2</sup></b>	<b>0.450 m<sup>2</sup></b>

JUSTIFICATION DES SURFACES DEDUITES			
Pièce ou Local	Etage	Surface non comptabilisée	Justification
Cuisine	1er	0.200 m <sup>2</sup>	Cumulus
Salle d'eau	1er	0.250 m <sup>2</sup>	Gaine
<b>Total</b>		<b>0.450 m<sup>2</sup></b>	

ANNEXES ET DEPENDANCES	
Pièce ou Local	Surface non comptabilisée
Néant	
<b>Total</b>	<b>0.000 m<sup>2</sup></b>

La présente mission rend compte de l'état des superficies des lots désignés à la date de leur visite. Elle n'est valable que tant que la structure et la disposition des pièces ne sont pas transformées par des travaux. La vérification de la conformité au titre de propriété et au règlement de copropriété n'entre pas dans le cadre de la mission et n'a pas été opérée par le technicien. Le présent certificat vaut uniquement pour le calcul de la surface totale. Le détail des surfaces ne vous est communiqué par ARI qu'à titre indicatif.

C CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR	
Signature et Cachet de l'entreprise 	<b>Date d'établissement du rapport :</b> Fait à <b>LA CIOTAT</b> le <b>18/05/2015</b> Nom du responsable : <b>SAS ARI</b> Nom du diagnostiqueur : <b>Loïc DEGAS</b>

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité, et avec l'accord écrit de son signataire.

Rapport N° : 32214 LAPIERRE C



Plateforme Administrative

La Clairette - Avenue Victor Bach - Quartier Jean Ollivier -  
Email : [accueil@ari-expertises.fr](mailto:accueil@ari-expertises.fr)  
13600 LA CIOTAT  
Numéro unique : Tél. : 04 42 70 92 33 Fax : 04 42 70 92 37

## DOCUMENTS ANNEXES

### Croquis

